

**RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS  
(HEA Outcome Analysis)****PAYS :****Niger****Date de l'analyse:** 30 octobre au 02 Novembre 2018**Période couverte par l'analyse :**

- Octobre 2018 à Septembre 2019 (zones irriguées, Agricoles, agropastorales et urbaines) ;
- Juillet 2018 à Juin 2019 (zones pastorales)

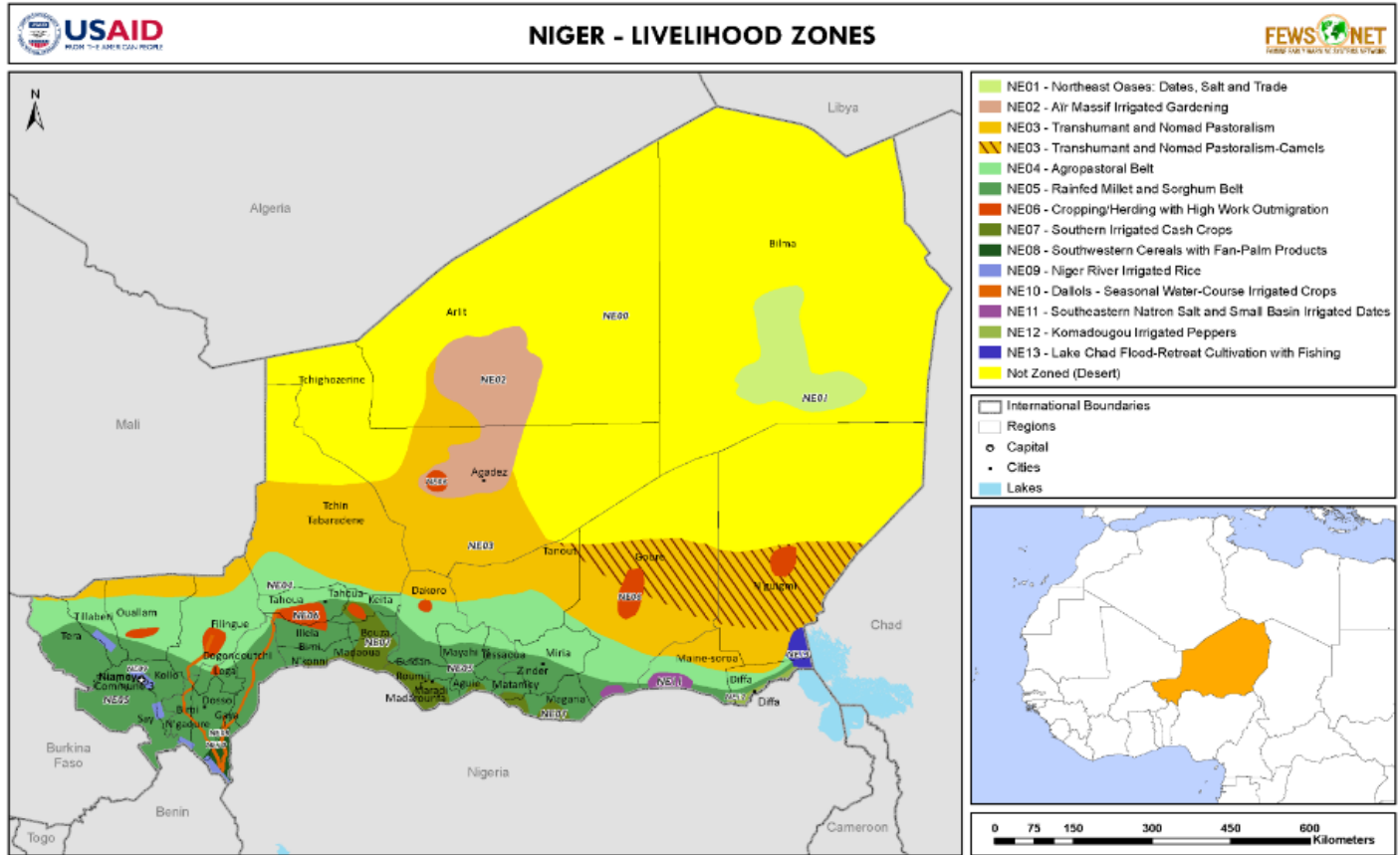
**RESUME EXECUTIF**

Du 30 octobre au 02 Novembre 2018 s'est tenu à Niamey (Niger), un atelier d'analyse des résultats portant sur vingt-sept (27) profils HEA sur les vingt-cinq (28) que compte le pays et couvrant 45 départements. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet régional HEA Sahel. L'analyse a été organisée conjointement par Save the Children International (SCI) et la cellule de coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP). L'objectif de l'atelier était d'analyser la situation alimentaire des ménages à travers les outils HEA afin de comprendre les changements dans l'accès à la nourriture et au revenu des ménages au courant de l'année 2019. L'utilisation des résultats des analyses HEA pour renseigner les analyses du Cadre Harmonisé est un indicateur important pour le projet. La rencontre a enregistré la participation active de soixante-neuf personnes (69) dont quarante-quatre (44) personnes que sont : les membres du HEA working group notamment le membre du Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI/SAP), les représentants des ONG, les représentants du PAM, les représentants de FEWSNET et les Directeurs départementaux de l'agriculture (zones agricoles et agropastorales) et de l'élevage (zones pastorales) des départements concernés par les profils HEA. L'atelier a été facilité par les deux points focaux (HEA et SAP) sous la supervision technique du Regional HEA Roving Technical Coordinator assisté du Regional HEA Program Officer avec la collaboration de l'Expert HEA ECOAGRIS.

Cette analyse a été précédée par une collecte des données sur les paramètres clés au niveau des communautés de vingt-sept (27) profils HEA analysés. Cette collecte a été effectuée du 22 au 26 Octobre 2018 sous la coordination du point focal HEA et la facilitation de SAP/PC. Au total 44 sous équipes dont une par département ont effectué la collecte (excepté Tessaoua où la même sous équipe a collecté sur les 2 profils qui traversent le département). Au niveau de chaque département 3 à 4 villages ont été enquêtés. Les données collectées sur le terrain sont surtout celles qui ne sont pas suivies par les structures de l'État du Niger. Les données officielles des productions agricoles ne sont pas disponibles au moment de l'atelier. Les résultats de l'analyse révèlent que sur 8 zones de moyens d'existence analysées 5 seront en déficit de survie et/ou de protection des moyens d'existence.

# I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

Le Niger dispose de 14 zones de moyens d'existence. Les caractéristiques principales de ces zones de moyens d'existence sont décrites ci-dessous.



Il y a lieu de préciser que sur les 14 zones de moyens d'existence que compte le Niger, seules 8 sont couvertes par des profils de références (Baseline)

✓ **La zone Agricole à dominance mil et sorgho NE05**

Cette zone de moyen d'existence compte 9 départements analysés : Magaria, Dungas, Kantché, Dosso centre, Tessaoua sud, Boboye, Guidan Roundji, Gaya et Dioundiou à travers 6 profils Les principales caractéristiques de cette zone de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

<b>ZME5 (Agricole à dominance mil et sorgho)</b>	
Principales productions	<b>Agricoles</b> : Mil, Sorgho, Niébé, Arachide, Sésame et Oseille. <b>Animales</b> : Bovins, Bœuf de trait, Petits ruminants et Lait de bovins.

Sources de Revenus	<p><b>Pour les ménages très pauvres et pauvres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'œuvre agricole,</li> <li>- Vente de paille,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Auto-emploi,</li> <li>- Construction,</li> <li>- Vente de bois de chauffe,</li> <li>- Dons/Zakkat</li> </ul> <p><b>Pour les ménages moyens et nantis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit commerce,</li> <li>- Vente de bétail,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Transport par charrette, surtout sur les marchés frontaliers avec le Nigeria</li> </ul>
Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt précoce de pluies,</li> <li>- Poches de sécheresse,</li> <li>- Lessivage des champs,</li> <li>- Ravageurs des cultures (sautoriaux, cicadelle)</li> </ul>

✓ **Les zones à dominances cultures irriguées**

La zone irriguée comprend la NE02 ou zone de cultures maraîchères de l'Air (Agadez), la NE07 ou zone de cultures maraîchères du Sud de Madarounfa, de Magaria/Kanthcé et Madaoua/Bouza, la NE09 ou zone de cultures rizicole du fleuve (profil de Say) la NE12 Zone irriguée de Komadougou Yobé de la région de Diffa. Les principales caractéristiques de ces zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous

<b>ZME02, ZME07 et ZME12 et NE09 (Zones des Cultures Maraîchères)</b>		
Principales productions	<p><b>Agricoles :</b> Mil, sorgho niébé et riz (Diffa, Madarounfa, Magaria/Kantché et Madaoua/Bouza, Say et Tera)</p> <p><b>Maraîchères :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oignon, Pomme de terre, courgette, chou et tomate (toutes les zones)</li> <li>- Blé, Ail et morringa (Agadez)</li> <li>- Poivron (Komadougou)</li> </ul> <p><b>Animales :</b> Bovins et petits ruminants (Viande et lait).</p>	
Sources de Revenu	<p><b>Très pauvres et pauvres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mains d'œuvre agricole,</li> <li>- Vente de produits maraîchers,</li> <li>- Vente de produits artisanaux,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Pêche</li> <li>- Auto-emploi,</li> <li>- Dons/Zakkat.</li> </ul>	<p><b>Moyens et Nantis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes de produits maraîchers,</li> <li>- Ventes de bétail,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Petit commerce,</li> </ul>

Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt précoce de pluies,</li> <li>- Poches de sécheresse,</li> <li>- Ravageurs des cultures (sautoriaux, cicadelle)</li> <li>- Inondations des parcelles,</li> <li>- Hausse des prix alimentaires</li> <li>- Insécurité (Diffa)</li> <li>- Retour forcé des migrants des pays du Maghreb, ce qui fait perdre les envois d'argent.</li> </ul>
----------------------	---

✓ **La Zone agropastorale ou NE04**

La NE04 ou zone agropastorale couvre les profils de Tessaoua Nord, de Tahoua centre, de Dakoro centre, de Mainé Soroa, de Mayahi, de Tillabéri d'Ouallam, Tera et Loga. Les principales caractéristiques de ces zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

<b>ZME4 (Agropastorale)</b>			
Principales productions	<b>Agricoles</b> : Mil, Sorgho, Niébé, Arachides, Sésame <b>Animales</b> : Bovins, petits ruminants, viande et lait de bovin		
Sources de Revenus	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Très pauvres et pauvres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'œuvre agricole,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Construction,</li> <li>- Auto-emploi,</li> <li>- Vente paille,</li> <li>- Vente de bois de chauffe.</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Moyens et Nantis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes de bétail,</li> <li>- Ventes de production agricoles,</li> <li>- Petit commerce,</li> <li>- Versement des exodants permanents,</li> <li>- Crédit.</li> </ul> </td> </tr> </table>	<b>Très pauvres et pauvres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'œuvre agricole,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Construction,</li> <li>- Auto-emploi,</li> <li>- Vente paille,</li> <li>- Vente de bois de chauffe.</li> </ul>	<b>Moyens et Nantis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes de bétail,</li> <li>- Ventes de production agricoles,</li> <li>- Petit commerce,</li> <li>- Versement des exodants permanents,</li> <li>- Crédit.</li> </ul>
<b>Très pauvres et pauvres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'œuvre agricole,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Construction,</li> <li>- Auto-emploi,</li> <li>- Vente paille,</li> <li>- Vente de bois de chauffe.</li> </ul>	<b>Moyens et Nantis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes de bétail,</li> <li>- Ventes de production agricoles,</li> <li>- Petit commerce,</li> <li>- Versement des exodants permanents,</li> <li>- Crédit.</li> </ul>		
Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt précoce de pluies,</li> <li>- Poches de sécheresse,</li> <li>- Ravageurs des cultures (sautoriaux, cicadelle)</li> <li>- Inondations des parcelles,</li> <li>- Hausse des prix alimentaires</li> <li>- Insécurité (Diffa)</li> <li>- Retour forcé des migrants des pays du Maghreb, ce qui fait perdre les envois d'argent,</li> <li>- Épidémiologies, notamment le charbon bactérien, la pasteurellose, la clavelée et la piropasme (chaque année).</li> </ul>		

✓ **Zones pastorales (NE03, NE14)**

Cette zone couvre la NE03 couvrant le profil de Tassara dans la zone pastorale de transhumants et nomades dans la région de Tahoua et le profil de Dakoro Nord (Berme) dans la zone pastorale des transhumants et nomades dans la région de Maradi. Cette même zone abrite la NE14 couvrant le profil de Gouré/Tesker dans la zone pastorale de transhumants et nomades camelins dans la région de Zinder et le profil de Abalak dans la zone pastorale de transhumants et nomades camelins dans la région de Tahoua.

Les principales caractéristiques de ces zones des moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

<b>ZME03 et ZME14 (Zones pastorales de transhumants et nomades)</b>		
Principales productions	Animales : Chameaux, Bovins et petits ruminants ; Lait de chameaux et de bovins.	
Sources de Revenus	<b>Très pauvres et Pauvres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gardiennage/abreuvement</li> <li>- Auto-emploi,</li> <li>- Exode,</li> <li>- Vente de bois de chauffe,</li> <li>- Vente de fourrage,</li> <li>- Dons/cadeaux.</li> </ul>	<b>Moyens et nantis</b>  Vente de bétail, Petit commerce.
Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feux de brousse,</li> <li>- Baisse de prix des animaux,</li> <li>- Insuffisance de pâturage,</li> <li>- Insuffisance de pluie,</li> <li>- Problème d'eau pour les animaux,</li> <li>- Hausse des prix alimentaires</li> <li>- Retour forcé des migrants des pays du Maghreb, ce qui fait perdre les envois d'argent,</li> <li>- Épizooties, notamment le charbon bactérien, la pasteurellose, la clavelée et la piroplasmose (chaque année).</li> </ul>	

✓ **La zone urbaine**

**Cette zone couvre le profil de Niamey 2 et celui de Diffa. En Zone urbaine l'achat est la principale source de nourriture**

**Principales sources de revenu sont :**

Travail d'ouvrier qualifié

Auto emploi main d'œuvre

Activité génératrices de revenu

## **II. LES SCENARII DEVELOPPES**

Il faut noter que la présente analyse a bénéficié de l'expertise et des connaissances des directeurs départementaux d'agriculture et d'élevage des zones couvertes par les études HEA et certaines personnes ressources du dispositif national de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnel.

**Les différents scénarios développés se sont basés sur des hypothèses suivantes :**

- Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, à l'exception de la région de Diffa et Liptako Gourma où prévaut une situation humanitaire assez préoccupante ;
- La prochaine campagne agropastorale serait comparable à celle de l'année de référence pour chaque profil ;
- Le Niger étant un pays très dépendant du Nigeria dans ses rapports économiques, toutes fluctuations de la Naira impacte sa sécurité alimentaire. Ainsi, il a été observé une dépréciation de la Naira par rapport au FCFA, une persistance de cette situation pourraient impacter négativement les marchés frontaliers ;

- L'accessibilité physique aux marchés serait normale, mais les prix de céréales de base seraient en hausse importante, dont le pic serait à la période de soudure entre les mois de juin et Aout 2019.

### **III. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES**

#### **3.1. Période de couverture de l'analyse**

Cette section présente les périodes couvertes par l'analyse et les résultats obtenus selon les zones et profils analysés. Ces résultats permettent de comprendre l'impact des changements sur les revenus en nourriture et en espèces des ménages des différents groupes de richesse de chaque zone des moyens d'existence.

##### **☞ Période couverte par l'analyse**

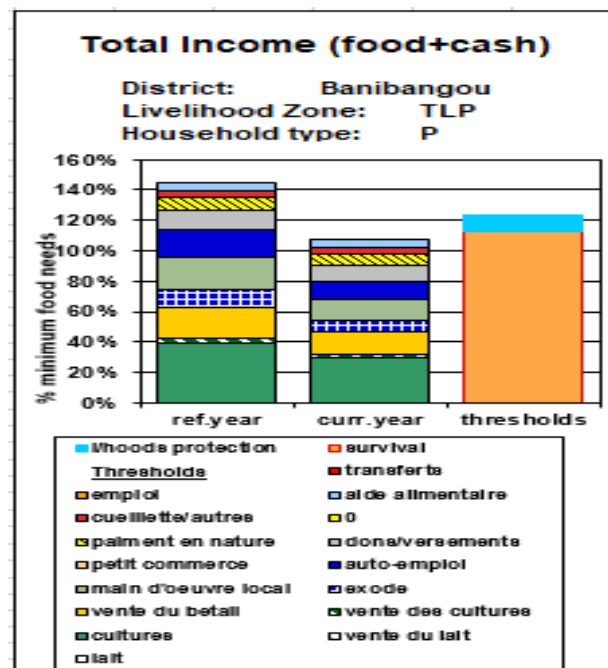
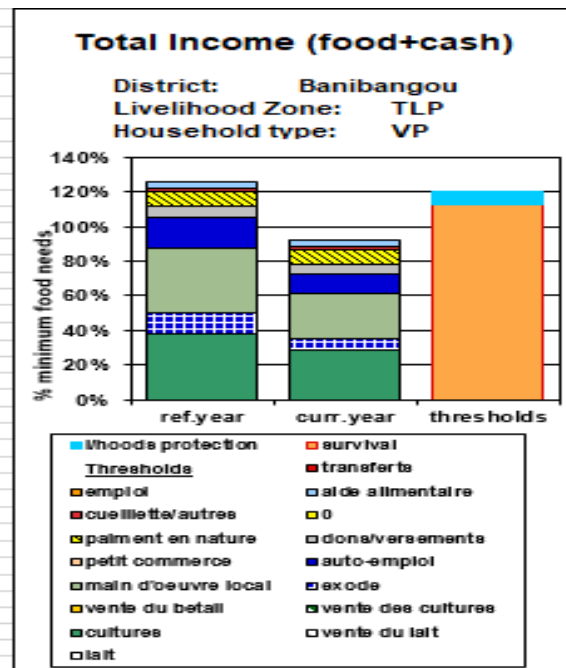
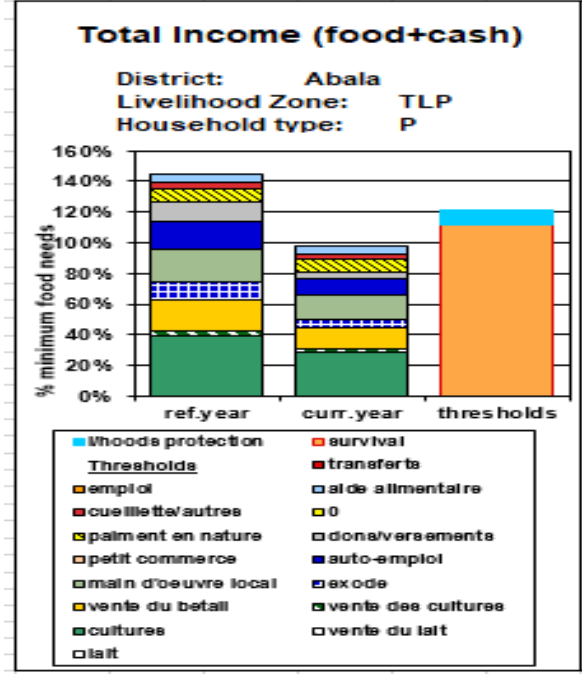
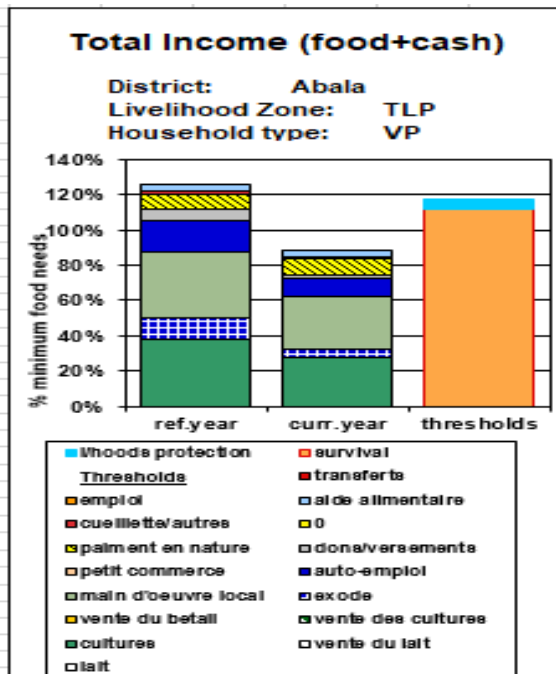
Pour les zones irriguées, agricoles et agropastorales, l'année de consommation va du début d'une récolte avant le début de la récolte de l'année suivante. Dans les zones pastorales, l'année de consommation va du début d'une saison de pluies (lorsque la production de lait commence à augmenter) aux premières pluies de l'année suivante.

Pour les zones irriguées, agricoles et agropastorales, la période couverte par l'analyse s'étant d'octobre 2018 à septembre 2019 et de Juillet 2018 à Juin 2019 pour les zones pastorales.

#### **3.2. Analyse des résultats par zone de moyens d'existence et par département**

##### **3.2.1. Zones de moyens d'existence en déficit de survie**

Sur les huit Zone de moyens d'existence analysés, une seule présente un déficit de survie à savoir la zone NE04 ou zone Agropastorale. Deux profils de cette zone présentent le déficit de survie notamment le profil de Ouallam et celui de de Mainé Soroa. Ce dit déficit de survie sera observé au niveau des ménages très pauvres à hauteur de 1% à Goudoumaria, de 9% mainé Soroa, de 10% à N'Guigmi, de 22% à Abala, de 20% à Banibangou, de 13% à Ouallam, de 17% à Fillingué, de 2% à Tillabéri et de 3% à kollo dans sa partie Agropastorale. Quant aux ménages pauvres, ce déficit sera de 3% à Mainé Soroa et à N'guigmi, 13% à Abala, 5% à Banibangou, et 6% à Fillingué. Tous ces déficits montrent la nécessité d'apporter une assistance alimentaire ou en cash à ces ménages pour leur permettre de couvrir leur besoins alimentaires minimum au cours de l'année 2019. Ces déficits observés dans cette zone agropastorale sont imputables aux baisses de productions agricoles consécutives à une insuffisance de pluies, une baisse du prix de bétail sur les marchés due à la politique économique du Nigéria (baisse de la Naira) conjuguée à une chute du revenu de la main d'œuvre du au contexte sécuritaire (BOKO Haram et la guerre en Lybie). Le Nigéria et la Lybie étant les destinations sûres pour les exodants, la crise a diminué les opportunités des bras valides. Du coup les très pauvres et les pauvres qui comptent plus sur leur force de travail pour compenser le déficit vivrier se retrouvent dans une situation de précarité sans lendemain. Les figures qui suivent illustrent l'exemple de déficit de survie chez les ménages très pauvres à Abala et à Banibagou dans la zone NE04.



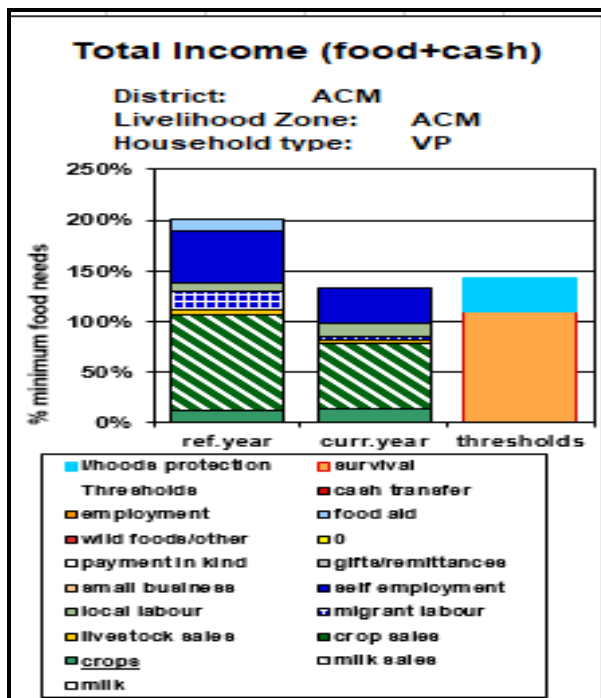
### 3.2.2. Zones de moyens d'existence (cercles) en déficit de protection des moyens d'existence

En plus de la zone NE04 qui présente un déficit de survie quatre autres zones de moyens d'existence présentent un déficit de protections de moyens ce qui porte à cinq zones de moyens d'existence à déficit de protection de moyens d'existence.

#### 3.2.2.1. La zone NE02 ou zone Culture maraîchère de l'Air

La NE02 ou zone maraîchère de l'Air présente un déficit de moyen d'existence de 7 % au niveau du groupe très pauvre au mois de Septembre, due principalement aux inondations qui ont détruit la production

d'oignon et les puits qui pour la plupart, abritent les motopompes (dans cette zone les motopompes sont dans les puits en cas d'inondation ces motopompes sont doublement menacés non seulement par le ruissèlement qui transporte et amènent les particules solides mais aussi en cas de chargement rapide de la nappe l'eau monte et inonde les motopompes suspendus).

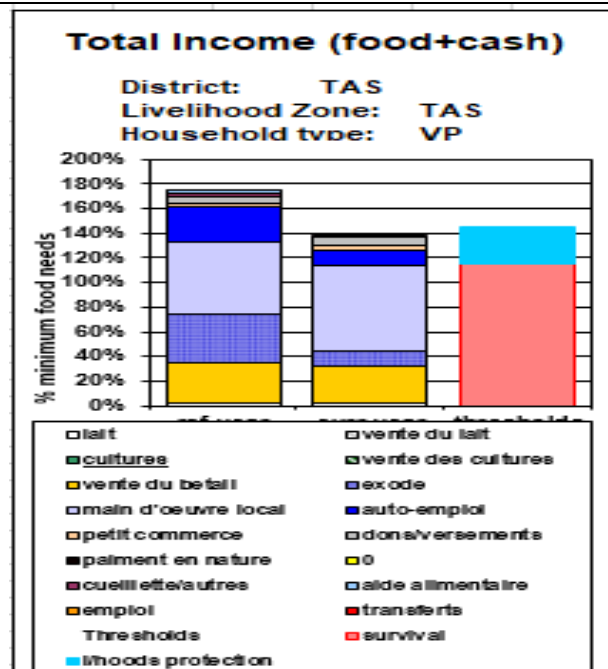
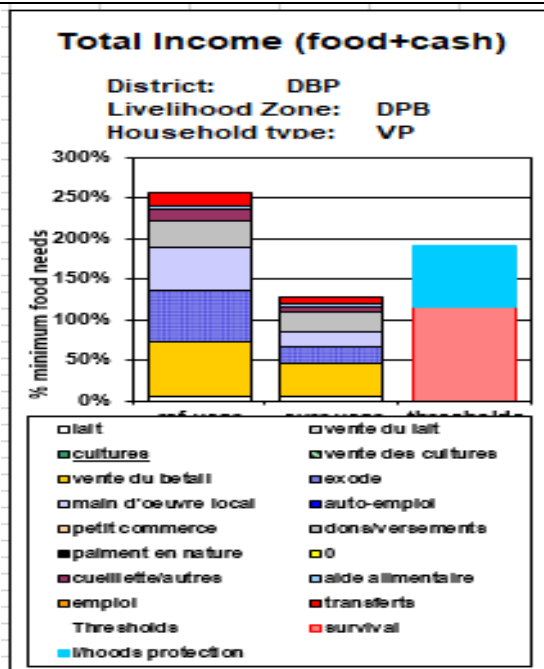


### 3.2.2.2. La zone N03 Pastorale Transhumance

Rappelons que cette zone de moyen d'existence dispose de 2 profils de moyens d'existence et 2 départements analysés. L'analyse a montré un déficit de protection des moyens d'existence de tous les 2 départements analysés. Notamment Tassara et Bermo autrement tous les 2 profils ont montré déficit de protection de moyen d'existence.

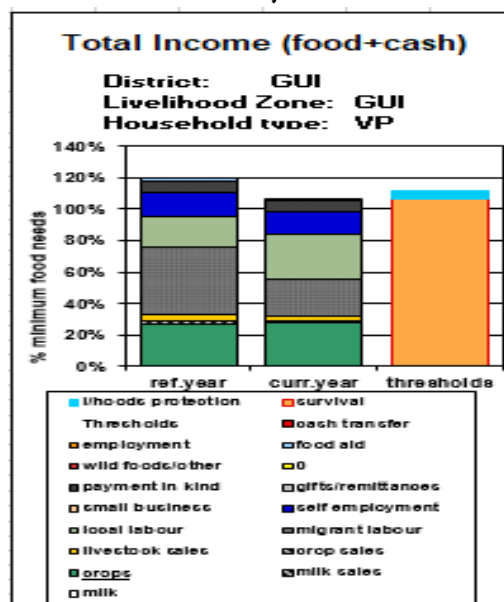
Les zones pastorales aussi ne sont pas à l'abri des effets de la hausse des prix. Non seulement ils sont confrontés à une hausse des prix des denrées de première nécessité du fait de la rareté des céréales créées par la baisse de la production et parallèlement ils subissent la chute des prix des animaux sur les marchés même si le bilan fourrager est encourageant relativement.





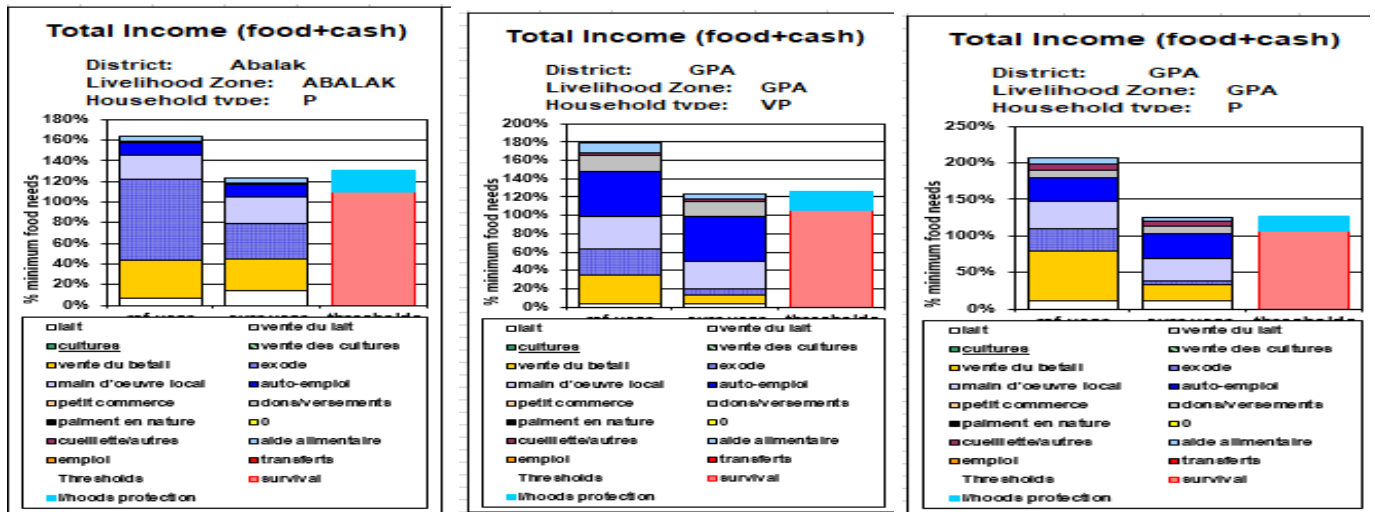
### 3.2.2.3. La zone NE05 ou zone agricole à dominance mil sorgho

Dans la zone agricole seule le département de Guidan Roundji présente un déficit de moyen de protection de 5% chez les TP. Ce déficit observé dans cette zone agricole comme dans la zone agropastorale, sont imputables aux baisses de productions agricoles consécutives à une insuffisance de pluies, une baisse du prix de bétail sur les marchés du à la politique économique du Nigéria (baisse e la Naira) conjugué à une chute du revenu de la main d'œuvre du au contexte sécuritaire (BOKO Haram et la guerre en Lybie) le Nigéria et la Lybie étant des destinations sûres pour les exodants ont fini par être rayés de la carte d'espoir des bras valides. Du coup les très pauvres et les pauvres qui comptent plus sur leur force de travail pour compenser le déficit vivrier se retrouvent dans une situation de précarité sans lendemain. La figure qui suit en donne une illustration à travers le déficit observé à Guidan Roundji dans la zone NE05.



### 3.2.2.4. La zone NE14 : Zone pastorale Transhumance et camelins

Rappelons que cette zone de moyen d'existence dispose de 2 profils de moyens d'existence et 3 départements analysés. L'analyse a montré déficit de protection de tous les 2 départements analysés. Notamment Abalak, Ingall et Tesker autrement tous les 2 profils ont montré un déficit de protection de moyen d'existence note seulement chez les pauvres à Abalak et Ingall et chez les très pauvres et pauvres à Tesker. Comme le montre les exemples d'Abalak et Tesker.



### 3.2.2.5. La zone Urbaine

On remarque que le déficit de protection de moyen d'existence est chronique en milieu urbain à Niamey. Niamey présente un déficit annuel de protection de moyen d'existence de 29% toutefois cette situation est à relativiser quand on sait que ce profil présente un déficit de protection même pendant l'année de référence. Sur tous les 5 arrondissements communaux couverts par l'analyse.

### 3.2.3. Zones non déficitaires

Sur les 8 zones analysés seules 3 ne présentent ni déficit de protection de moyens d'existence selon les scénarios et résultat de l'analyse. Ce sont les Zone NE07 Cultures maraîchères du sud, NE09 Rizicole du fleuve Niger et NE12 cultures de poivrons de komadougou Certes, ces zones n'ont pas enregistré de déficit ce qui ne nullement dire qu'elles sont à l'abris de tout aléas. Ainsi, des actions surtout de soutien aux moyens d'existence sont aussi capitales pour les ménages vulnérables de ces zones.

#### IV. RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Les deux seuils de comparaison sont définis comme suit :

- **Le Seuil de Survie** : c'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir :
  - A) 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcals par personne),
  - B) Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, Kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),
  - C) Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine
 C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour **sauver des vies**.
  
- **Le Seuil de protection des Moyens d'Existence** représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie la dépense totale pour :
  - A) Assurer la survie de base
  - B) Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),
  - C) Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires
  - D) Assurer un niveau de vie acceptable
 C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**

**Tableau des synthèses des résultats**

LZ Code	LZ description	Baseline/ département	Wealth Groups	% Population	Timing of Deficit	Survival Deficit	LP Deficit (%Kcal)	Region
NE04	Zone Agropastorale	Bosso	VP	10%		0%	0%	Diffa
			P	38%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Diffa-depart	VP	10%	septembre	0%	5%	Diffa
			P	38%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Goudoumaria	VP	10%	juin-sept	1%	7%	Diffa
			P	38%	Aout-sept	0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Mainé Soroa	VP	10%	mai-septembre	9%	2%	Diffa
			P	38%		3%	2%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone	Goure	VP	10%		0%	0%	Zinder

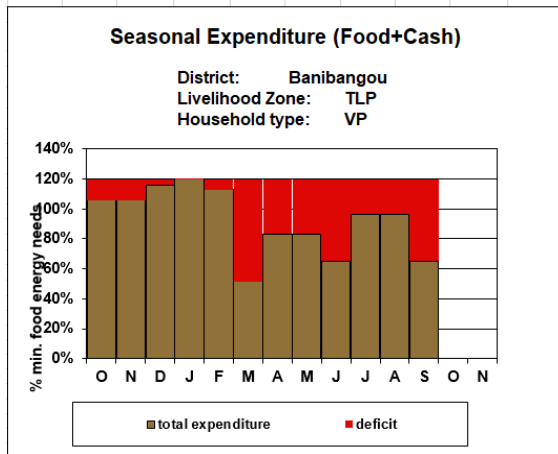
	Agropastorale		P	38%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	N'Guiguimi	VP	10%	mars-septembre	10%	7%	Diffa
			P	38%	juin-sept	3%	7%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE14	Zone Pastorale	Tesker	VP	18%	juil-dec	0%	2%	Zinder
			P	32%	juin	0%	1%	
			M	29%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Doungass	VP	22%		0%	0%	Zinder
			P	31%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	23%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Magaria Central	VP	22%		0%	0%	Zinder
			P	31%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	23%		0%	0%	
NE07	Zones des Cultures Maraîchères du Sud	Magaria Kantché (100% kantche et une partie de Magaria)	VP	33%		0%	0%	Zinder
			P	38%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	10%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tessaoua nord	VP	30%		0%	0%	Maradi
			P	26%		0%	0%	
			M	26%		0%	0%	
			BO	17%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Tessaoua sud	VP	33%		0%	0%	Maradi
			P	25%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	18%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Guidan Roumdji	VP	30%	septembre	0%	5%	Maradi
			P	28%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	18%		0%	0%	
NE03	Zone Pastorale des Transhumants et des Nomades	Bermo	VP	27%	annuel	0%	61%	Maradi
			P	21%	annuel	0%	51%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	27%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Dakoro Agropastorale	VP	17%		0%	0%	Maradi
			P	30%		0%	0%	

			M	25%		0%	0%	
			BO	27%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Loga	VP	23%		0%	0%	Dosso
			P	35%		0%	0%	
			M	23%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE07	Zones des Cultures Maraîchères du Sud	Madarounfa	VP	23%		0%	0%	Maradi
			P	25%		0%	0%	
			M	31%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE02	Zones des Cultures Maraîchères de l'Air	Tchirozerine	VP	17%	septembre	0%	7%	Agadez
			P	37%		0%	0%	
			M	28%		0%	0%	
			BO	17%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tahoua	VP	18%		0%	0%	Tahoua
			P	33%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	26%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Dosso	VP	35%		0%	0%	Dosso
			P	29%		0%	0%	
			M	19%		0%	0%	
			BO	17%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Boboye	VP	19%		0%	0%	Dosso
			P	29%		0%	0%	
			M	29%		0%	0%	
			BO	23%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Mayahi	VP	16%		0%	0%	Maradi
			P	29%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	24%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Abala	VP	8%	annuelle	22%	5%	Tillabéri
			P	33%	fev - sept	13%	8%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Ayerou	VP	8%	septembre	0%	4%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Banibangou	VP	8%	annuel	20%	6%	Tillabéri
			P	33%	Avril à septembre	5%	9%	
			M	40%		0%	0%	

			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Bankilare	VP	8%	mai-juin et septembre	0%	6%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Ouallam	VP	8%	fev - sept	13%	6%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Filingue	VP	8%	oct-nov et fev-sept	17%	5%	Tillabéri
			P	33%	mai-sept	6%	9%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Kollo	VP	8%	oct-dec et mars-juin et sept	3%	6%	Tillabéri
			P	33%	septembre	0%	3%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tillabéri	VP	8%	oct-nov et mars-juin et sept	2%	6%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE09	Zone irriguée rizicole du fleuve Niger	SAY	VP	28%		0%	0%	Tillabéri
			P	27%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tera	VP	26%		0%	0%	Tillabéri
			P	30%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE12	Zone irriguée de la Komadouyou yobé (poivron)	Diffa-depart	VP	48%		0%	0%	Diffa
			P	27%		0%	0%	
			M	17%		0%	0%	
			BO	8%		0%	0%	
NE07	Zone irriguée de Madaoua/Bouza	Bouza	VP	37%		0%	0%	Tahoua
			P	30%		0%	0%	
			M	21%		0%	0%	

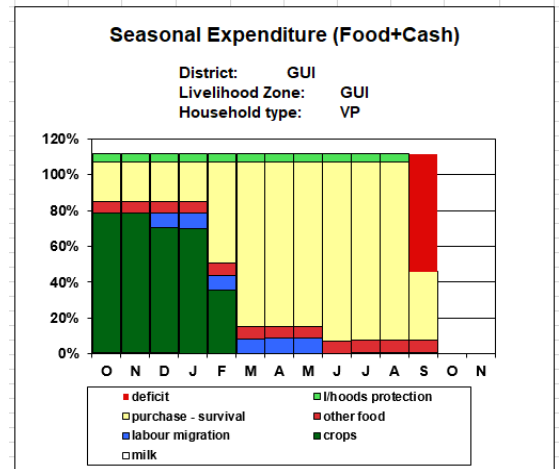
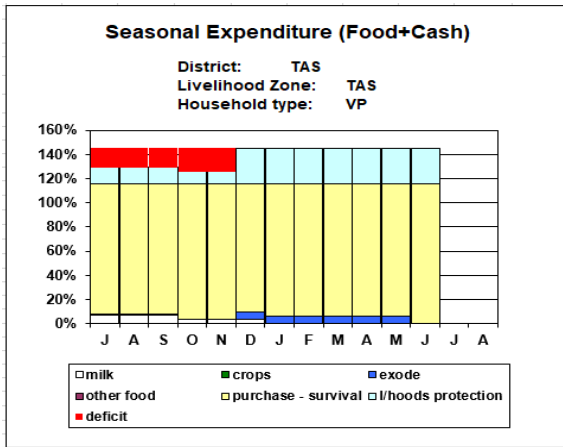
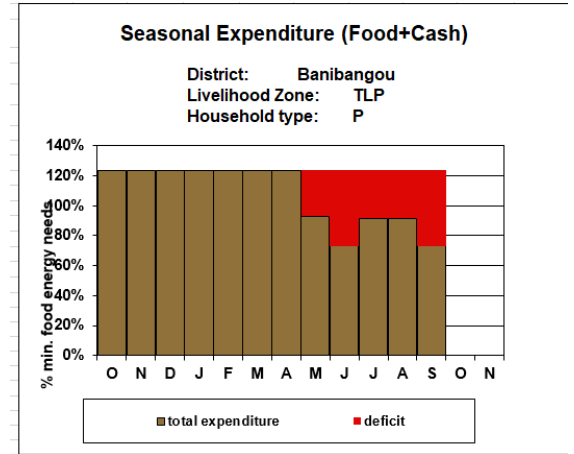
	(oignon)		BO	12%		0%	0%	
NE07	Zone irriguée de Madaoua/Bouza (oignon)	Madaoua	VP	37%		0%	0%	Tahoua
			P	30%		0%	0%	
			M	21%		0%	0%	
			BO	12%		0%	0%	
NE03	zone transhumance er de nomade	Tassara	VP	29%	juillet - novembre	0%	5%	Tahoua
			P	30%		0%	0%	
			M	26%		0%	0%	
			BO	15%		0%	0%	
NE05	zone urbain	Niamey	VP	25%	annuel	0%	29%	Niamey
			P	26%	annuel	0%	4%	
			M	20%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE14	Zone Pastorale	Abalak	VP	33%		0%	0%	Tahoua
			P	28%	juil-nov	0%	6%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	15%		0%	0%	
NE14	Zone Pastorale	In gall	VP	33%		0%	0%	Tahoua
			P	28%	juil-nov	0%	2%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	15%		0%	0%	
NE04	zone urbain	Diffa	PH-VP	23%		0%	0%	Diffa
			PH-P	40%		0%	0%	
			IDP-VP	23%		0%	0%	
			IDP-P	44%		0%	0%	

## V. SAISONNALITE



Ces graphiques montrent que la saisonnalité des déficits varie selon, la nature des déficits, les catégories socio-économiques et surtout la profondeur de ces déficits.

Pour plus d'information sur les périodes de déficit dans les ZME voir le tableau des résultats dans la partie IV-RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS



La saisonnalité des Déficit dans la zone agropastorale s'étale de 1 à 12 mois mais plus fréquent en période de soudure avec plus de profondeur en Septembre. Le déficit de survie et protection de moyens d'existence seront observés de juin à septembre 2019 chez les ménages très pauvres. Chez les ménages pauvres de la même zone, ce déficit sera observé en septembre 2019.

On voit bien que dans toutes les zones, c'est en période de soudure que le pic du déficit sera observé. Dans la zone pastorale transhumance, les déficits de protection de moyens d'existence qui seront observés chez les ménages très pauvres ont une saisonnalité qui commence généralement à partir de juin et s'étale jusqu' à décembre.

Dans la zone agricole, l'analyse des résultats des profils de cette Zone montre que seuls les ménages très pauvres de Guidan Roumdji seront confrontés à un déficit de protection de Moyens d'existence de 5% en septembre 2019. Autrement la zone agricole ne présente aucun déficit de survie.



## VI. OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

Zone avec déficit	Zones sans déficit
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente des céréales a prix modérés</li> <li>- Distribution gratuite de vivres</li> <li>- Appui intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires)</li> <li>- Cash for work</li> <li>- Appui nutritionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente des céréales a prix modérés</li> <li>- Appui intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires)</li> <li>- Cash for work</li> <li>- Appui en AGR</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui en aliment bétail,</li> <li>- Appui en intrants et équipements agricoles pluviales et irrigués</li> <li>- Appui en ouvrages hydrauliques (irrigation).</li> <li>- Création et réaménagement des points d'eau moderne pastoraux,</li> <li>- Appui en santé animale,</li> <li>- Appui en sécurisation des ressources pastorales (ouverture des bandes pare-feu),</li> <li>- Appui en ensemencement des dunes,</li> <li>- Appui en production fourragère pendant la période de soudure (juin-août)</li> </ul>	

### **CONCLUSION**

Le présent exercice composé en deux phases (collecte et analyse) a été ponctué par les étapes suivantes :

- Collecte des données primaires sur les principaux paramètres clés par les services techniques de l'agriculture et élevage à travers 44 sous équipes dont une par département. Chaque sous équipe départementale a enquêté 3 à 4 villages. Les données collectées sur le terrain sont surtout celles qui ne sont pas suivies par les structures de l'Etat du Niger. Toutefois Les données officielles des productions agricoles ne sont pas disponibles au moment de l'atelier ; Cette collecte a été effectuée du 22 au 26 Octobre 2018 sous la coordination du point focal HEA et la facilitation de SAP/PC
- Collecte des données secondaires sur la production agricole, les prix de denrées alimentaires de bases et des animaux au niveau national ;
- Séances de remplissage des données dans les différentes feuilles de la LIAS ;
- Analyse de la cohérence des données (les données officielles bien que recommandées peuvent être révisées).
- Les résultats de l'analyse révèlent que sur 8 zones de moyens d'existence analysées 5 seront en déficit de survie et/ou de protection des moyens d'existence. Ces dits résultats ont été utilisés dans le cadre harmonisés

L'atelier a enregistré la participation active de soixante-neuf personnes (69) membres du HEA working groupe, du Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI/SAP), représentants des ONG nationales, des ONG internationales (PAM, FEWSNET) et les Directeurs départementaux de l'agriculture (zones agricoles et agropastorales) et de l'élevage (zones pastorales) des départements disposant des profils HEA. L'atelier a été facilité par les deux points focaux (HEA et SAP) sous la supervision technique du Regional HEA Roving Technical Coordinator assisté de la Regional HEA Program Officer avec la collaboration de l'Expert HEA ECOAGRIS.

## **VI- ANNEXE :**

Annexe : Liste des participants



**Package**